



EXTRAIT N°65/2021 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021

Date de la
convocation :
Le 21 septembre
2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-sept du mois de septembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

Nombre de
conseillers
municipaux
En exercice 33

PRESENTS :

Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane

En début de séance :

Présents 28
Procurations 1
Absents 4
Excusés 0

Conseillers municipaux : M. BERNABE Cédric, M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme MENCE Marielle, M. DELPHIN Laurent M. PALIX Pierre M. ROSELET Jean-Christophe, M. THELESTE Johan Mme RIERNY Sandrine, M. SAINT-HONORE Laurent, Mme FRANCOIS Francine, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

En cours de Séance :

Présents 26
Procurations 3
Absents 4
Excusés 0

ABSENTS EXCUSES : M. ADELE Claude (procuration à M. MONPLAISIR Yan)

ABSENTS NON EXCUSES : M. ADELAIDE Michel, Mme LARAIERIE Sylvia, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme CARDOU Josiane,

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE

05 OCT. 2021

ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (DGS), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Françoise DORE (DCE), M. Pascal QUIONQUION. (DGA), M. Stéphan GLANIOS

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Raymond NAPOLY pressenti, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

ESPACES PUBLICS NUMERIQUES

Le Maire expose :

Le programme de restructuration des *Cyberbases* a été initié dès septembre 2020 par la commission « *Communication, Développement Numérique et Démocratie Participative* ». Cependant, des problématiques structurantes ont nécessité le déploiement dans la Ville de nouveaux **Espaces Publics Numériques (EPN)** qui seront déployés avec des objectifs bien distincts. Il s'agit de :

- **La maison FRANCE SERVICE** qui permettra d'accueillir les personnes en recherche de contact humain pour les aider dans la gestion de leurs problématiques administratives. Elle regroupera un grand nombre des institutions de services publics (*Impôts, CAF...*) et autres permanences (*juridique, notarial...*).
- **L'EPN du Centre Culturel Marcé** qui sera dédié à l'apprentissage et à la formation numérique avec la mise en place d'ateliers spécialisées pour toutes les tranches d'âge pour une découverte du monde de demain...

L'idée principal est de répondre aux problématiques soulevées lors du diagnostic initial et aux attentes des *Joséphins* en s'appuyant sur nos ressources internes, mais également sur des partenariats avec des organismes (*privés ou publics*) capables d'aider la ville à atteindre ses objectifs et développer une nouvelle stratégie numérique.

Cependant, des travaux de réhabilitation de l'espace du *Centre Culturel Marcé* sont indispensables pour d'accueillir ce nouveau service public. Ils sont estimés à 71 360 € et bénéficie d'une aide financière dans le cadre du *Contrat de Convergence Territoriale (CCT)*,

Le plan de financement est établi comme suit :

DEPENSES € HT		RESSOURCES € HT		Taux
Formations Ateliers (<i>Programmation, robotique, impression 3D, cinéma, photographie, animation 2D...</i>)	8 700,00	CTM	64 224,00	90%
Travaux DSCVA (<i>Câblage, électricité, peinture...</i>)	15 000,00			
Mobilier (<i>Bureaux informatiques, chaises, accueil</i>)	11 720,00	Ville de Saint-Joseph	7 136,00	10%
Matériel informatique / multimédia (<i>Ordinateurs, imprimantes 3D, robots...</i>)...	35 940,00			
	71 360,00		71 360,00	100%

.....

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

D'APPROUVER le plan de financement présenté pour la création d'espaces publics numériques.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, 27 septembre 2021

Certifié exécutoire compte
de la transmission
en préfecture le



Le Maire

Yan MONPLAISIR

